



Programme de formation

01 janvier 1970

Accueil à 8:45

Maison communale

Salle des Commissions

Communauté urbaine de Dunkerque : quel mode de gestion publique durable de l'eau ?

Contexte et enjeux

Le 31 octobre 2017, la délégation de service public (DSP) passée entre la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et la Lyonnaise des Eaux, concernant la gestion de l'eau sur son territoire, parviendra à son terme. Dès aujourd'hui, un débat public est lancé afin d'identifier le mode de gestion le plus approprié pour cette collectivité. Cette journée de formation permettra aux élu-es concerné-es d'analyser les différents modes existants, afin d'identifier celui qui permettra la gestion de l'eau économiquement, socialement et écologiquement la plus responsable sur ce territoire.

-

Objectifs

- Identifier les différents modes de gestion de l'eau, leurs avantages et leurs inconvénients
- Connaître les différentes solutions qui permettent de maintenir un service public accessible et de qualité
- Réfléchir au mode le plus adapté pour la Communauté urbaine de Dunkerque, et aux moyens de valoriser celui-ci dans le débat public

-

Contenu

Le contexte actuel de la gestion de l'eau : impact des lois NOTRe et MAPTAM

Les différentes modes de gestion et les différents types de contrat

- Concession
- Affermage
- Régie directe
- Régie intéressée



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

01 janvier 1970

Accueil à 8:45

Maison communale

Salle des Commissions

Avantages et inconvénients des différents modes de gestion

- Les enjeux financiers
- La question des ressources humaines
- Les aspects comptables
- Les conséquences juridiques

Analyse du cas de la CUD

- La situation aujourd' hui
- Quelle gestion durable de l' eau demain-?
- Grenoble Alpes Métropole-: l' exemple de l' évolution des modes de gestion (statuts, choix stratégiques)

Comment plaider pour une gestion responsable de l'eau dans le cadre du débat public ?

- Temps d' échanges, de questions/réponses et débat

Intervenant

Jacques Tcheng, directeur général de la SPL Eaux de Grenoble Alpes

-



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>